

Aînés et apprentis réunis autour de la technologie

Le projet de balade sonore s'est concrétisé le long de l'Allée du Vorbourg à Delémont. Les étudiants du CEJEF et les membres du CAID ont collaboré pour sa réalisation



CAID, balade sonore

L'Allée du Vorbourg est désormais jalonnée de dix petites boîtes. A chaque passage d'un piéton, elles diffusent un son, une musique ou un chant d'oiseau.

Un projet intergénérationnel voit le jour à Delémont. Une balade sonore sera inaugurée vendredi sur l'Allée du Vorbourg. Dix postes diffuseront des sons au passage des promeneurs le long d'un parcours de 400 mètres. Des chants d'oiseau, une musique d'ambiance ou des informations historiques seront donc à découvrir de mai à octobre. Ce projet a été imaginé par les membres du club des aînés en informatique de Delémont et environs, le CAID. Ce sont les étudiants de la division technique du CEJEF à Porrentruy qui se sont occupés de sa réalisation.

Un projet riche pour l'apprentissage

Si la division technique du CEJEF s'est intéressée au projet du CAID, c'est aussi pour son potentiel didactique. « Pour réaliser ce projet, plusieurs corps de métiers ont dû collaborer. Les informaticiens ne connaissent pas forcément le monde des micros mécaniciens et vice versa, explique Steve Fallet, coordinateur de la section informatique du CEJEF. C'est une problématique qu'ils rencontreront lorsqu'ils seront dans le monde de l'industrie. » Les boîtiers ont tous été réalisés à Porrentruy. Les sons qu'ils diffusent peuvent être modifiés en tout temps par les étudiants. Ils ont créé une application qui leur permet de gérer en temps réel les dix boîtiers. Il est d'ailleurs prévu de changer le thème de la balade à plusieurs reprises jusqu'au mois d'octobre. Il sera par exemple question des Delémontaines célèbres. Un thème particulier est également prévu pour la semaine du Vorbourg.

Une installation éphémère

La balade sonore sera inaugurée vendredi mais elle ne vivra que jusqu'à la fin du mois d'octobre. En cause : des restrictions liées à la protection de la nature qui s'appliquent sur ce secteur. « Nous n'avons pas le droit de créer quelque chose de pérenne, explique Rodolphe Simon, membre et ancien président du CAID. Mais le matériel est la propriété du CEJEF. Il pourra le mettre à disposition d'une entreprise ou d'une association qui souhaiterait créer quelque chose de similaire. »

Concernant le financement du projet, le CAID a souhaité rester discret sur les chiffres. Il n'a dévoilé aucun montant. Mais il a bénéficié d'aides de nombreux sponsors.

La balade aussi pour les voitures

Les passants ne seront pas les seuls à profiter de cette balade sonore. Les voitures pourront également profiter des sons. Ce n'est pas vraiment le but de l'installation, mais il était impossible de faire autrement. « Les postes se déclenchent grâce à un système infrarouge, explique Steve Fallet. C'est avant tout pour des raisons de coûts que nous avons opté pour cette option. Les capteurs réagissent à la chaleur, ils ne peuvent pas faire la différence entre un véhicule et un piéton. » Ce petit bémol reste toutefois sans gravité puisqu'aucune habitation ne se trouve à proximité de l'installation. /tna